

Aujourd'hui, l'urgence climatique n'est plus à démontrer, le changement climatique touche le quotidien de milliards d'êtres humains. Ce mercredi 5 février, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) lors de la publication de son bilan climatique, constate que l'année 2013 se place au sixième rang des années les plus chaudes observées depuis le milieu du XIXe siècle. Treize des quatorze années les plus chaudes mesurées depuis la révolution industrielle appartiennent au XXIe siècle selon l'organisation. Vu les concentrations record de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, la hausse des températures moyennes va se poursuivre sur plusieurs générations selon l'OMM.

Pour faire face à ce défi global, des actions ont été engagées dans le monde entier pour atténuer et s'adapter au changement climatique. La Région Ile-de-France s'est lancée dans la dynamique de longue date en améliorant la performance énergétique de ses équipements, en adoptant une contribution climat énergie volontaire, en investissant dans une mobilité durable, pour la sobriété et l'efficacité énergétique, en accompagnant les collectivités dans leurs plans climat-énergie territoriaux. En 2011, La Région a adopté son propre Plan Climat dans lequel elle décline sa stratégie d'intervention régionale et présente les chantiers régionaux à poursuivre.

Dans un peu moins de deux ans, se déroulera dans notre région, la conférence internationale sur le climat, la COP 21. Ce rendez-vous historique se donne pour objectif d'aboutir à un nouvel accord climatique mondial. La France en se portant candidate à l'organisation de cette conférence a marqué ainsi sa volonté d'arriver à un nouveau cadre de régulation mondial ambitieux. La Région se doit de s'engager aux côtés de l'Etat pour relever le défi climatique dans la perspective de la COP 21.

A côté des Etats, peu à peu, les collectivités ont pris une place sur la scène internationale. Les élu-e-s locaux se sont engagés sur des projets internationaux et ont entamé leur propre coordination pour peser lors des grandes conférences. La Région Ile-de-France doit peser de tout son poids pour participer activement aux réseaux mondiaux des collectivités se mobilisant pour répondre aux défis globaux et notamment pour répondre à l'enjeu climatique. Pour ce faire, la Région se doit de mettre à l'ordre du jour des réseaux où elle prend part la question de la COP 21 et de manière plus générale de l'action des collectivités en France, en Europe et dans le monde dans la lutte et pour l'adaptation au changement climatique. Elle devra renouveler son engagement de 2010 (signature de la déclaration de Paris-Île-de-France avec une vingtaine de Régions du monde, création de l'association R20, Regions for Climate Action). Pour préparer au mieux la conférence, elle devra participer à la prochaine réunion mondiale des réseaux de collectivités territoriales au printemps 2014 et au sommet mondial des régions en automne 2014 afin de s'assurer du suivi de la feuille de route qu'elle a adopté en septembre dernier par le biais de ses représentant-e-s<sup>1</sup>.

Le rapport remis par Ronan Dantec et Michel Delebarre, sénateurs, sur «les collectivités territoriales dans la perspective de Paris Climat 2015 : de l'acteur local au facilitateur global» remis à Pascal Canfin, Ministre délégué chargé du développement en septembre dernier pousse à l'action les collectivités locales. La Région se doit d'investir les réseaux de collectivités luttant contre le changement climatique et s'y adaptant

---

<sup>1</sup> \* L'ARF, Association des Régions de France, l'AFCCRE, Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe et le R20, Regions of Climate action dont la Région est membre ont notamment signé le 28 septembre 2013 la feuille de route climat des gouvernements locaux 2013-2015



et d'y être force de proposition pour renforcer leur rôle d'influence. Pour ce faire, la Région se doit de mettre à l'ordre du jour des réseaux où elle prend part la question de la COP 21 notamment à l'ARF. Par ailleurs, la politique internationale de la Région devra renforcer la prise en compte de la dimension climat dans la coopération décentralisée régionale en soutenant des projets comme celui du plan climat territorial intégré de la région de Dakar suivi par l'ARENE, Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies en Ile-de-France.

Au delà de la place diplomatique des collectivités, celles-ci ont un rôle de proximité à jouer : celui de sensibiliser et de mobiliser les citoyen-ne-s et les collectivités de leur territoire à l'enjeu climatique. Rapprocher les citoyen-ne-s des décisions publiques quel que soit l'échelon est primordial. Cela l'est d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un accord mondial semblant très éloigné du quotidien des francilien-ne-s. La Région a donc un rôle d'animation territoriale et de sensibilisation à effectuer sur l'enjeu climatique. En valorisant les actions exemplaires sur son territoire, la Région fera la démonstration des actions franciliennes concrètes de lutte contre le changement climatique. Elle se positionnera ainsi comme l'interface territoriale démocratisant l'enjeu climatique au plus près des citoyen-ne-s francilien-ne-s. La Région organisera, pour ce faire, des débats territoriaux et régionaux sur le modèle de ceux organisés en Ile-de-France grâce à l'ARENE dans le cadre du débat national sur la transition énergétique (DNTE). La COP 21 pourra être l'occasion de renouveler ces manifestations qui ont rencontré un franc succès avec le soutien de ses organismes associés et en particulier avec celui de l'ARENE. Cela pourra aussi être l'occasion de faire un point d'étape sur le Plan Climat régional adopté en 2011, sur la future stratégie régionale d'adaptation au changement climatique, sur le SRCAE et le futur projet de loi sur la transition énergétique.

Sensibiliser à l'enjeu climatique, c'est aussi soutenir ceux qui se mobilisent sur le terrain pour agir localement et lutter contre le changement climatique. La société civile travaillant sur ces questions, à l'institution régionale de l'aiguiller pour qu'elle sensibilise à l'enjeu climatique dans la perspective de la COP 21 sur tout le territoire en complémentarité des débats régionaux et territoriaux. La Région pourra mettre à disposition ses locaux dans la mesure du possible pour soutenir également matériellement les initiatives associatives d'intérêt régional.

Enfin, une mobilisation spécifique à destination de la jeunesse francilienne devra être organisée en développant des programmes de sensibilisation aux enjeux climatiques intégrant les facilités liées à internet et aux réseaux sociaux. Les lycéens et les apprentis, relevant des compétences régionales doivent être des publics prioritaires pour ce type d'actions.

En ce sens, le Conseil régional émet le vœu dès 2014 :

- de participer à la sensibilisation et à la mobilisation des citoyens franciliens sur les enjeux de la COP 21 en :
  - proposant des débats territoriaux et régionaux sur le modèle de ceux organisés en Ile-de-France dans le cadre du débat national sur la transition énergétique
  - proposant un grand Forum régional sur l'adaptation au changement climatique.
- de soutenir les initiatives mobilisatrices de la société civile sur la question et de lui mettre à disposition ses locaux lors de la COP 21 comme dans la phase préparatoire.
- d'engager une mobilisation spécifique à destination de la jeunesse francilienne, en développant des programmes de sensibilisation aux enjeux climatiques
- de renforcer la prise en compte de la dimension climat dans la coopération décentralisée régionale



Mounir SATOURI